

## CHAPITRE VI

### ENTRECROISEMENT ET FUSION DES CARACTÈRES DANS LES RACES ANIMALES; APPLICATION A L'HOMME.

Sans même quitter le terrain de la morphologie, on peut déjà montrer de quel côté se trouve le plus de probabilité d'être dans le vrai.

On sait que tous les naturalistes regardent comme appartenant à la même espèce tout ensemble d'individus passant de l'un à l'autre par nuances insensibles, quelque différents que soient les extrêmes. Toutes les grandes collections publiques renferment des exemples de ce fait.

A plus forte raison concluent-ils de même lorsqu'il y a *entrecroisement de caractères*. Cet entrecroisement existe lorsqu'un caractère très-tranché et de nature à paraître exclusif se retrouve dans un ou plusieurs individus fort différents sous les autres rapports et appartenant incontestablement à des groupes bien distincts. Il y a encore entrecroisement lorsque le même caractère varie de manière à ce que, considéré isolément, il conduirait à fractionner un groupe naturel et à en disséminer les fractions dans des groupes très-différents.

Eh bien, aucune espèce animale ne présente à un plus haut degré que l'homme, ces diverses particularités essentiellement morphologiques. Lorsqu'on étudie avec quelque détail les groupes humains, la difficulté n'est pas de trouver les ressemblances, mais bien de préciser les différences. Plus on y regarde de près plus on voit celles-ci s'effacer et disparaître. On comprend alors ce que les voyageurs les plus dignes de foi comme d'Abbadie nous disent des contrées où vivent à côté l'un de l'autre le Nègre et le Blanc. Dans leurs extrêmes ces deux types sont certes bien distincts. Mais en Abyssinie, par exemple, où ils se sont rencontrés et mêlés depuis longtemps, ce ne sont plus ni le teint, ni les traits, ni la chevelure qui caractérisent le Nègre; c'est uniquement la saillie exagérée du talon. Mais à son tour ce caract-

tère perd toute sa valeur sur la côte occidentale d'Afrique, où des tribus nègres entières ont le pied fait comme nous.

Voilà un exemple d'*entrecroisement* et je pourrais aisément les multiplier. J'ai déjà dit plus haut comment la couleur rapprocherait les uns des autres des Hindous aryens ou dravidiens, des Nègres africains ou mélanésiens des populations manifestement sémitiques. Voici un exemple plus frappant peut-être. Desmoulins avait regardé la perforation de la fosse olécranienne comme un des caractères les plus tranchés de son *espèce d'hommes austro-africaine*. Eh bien, cette perforation s'est retrouvée dans des momies égyptiennes et guanches, sur un assez grand nombre de squelettes européens de l'époque néolithique, dont les crânes n'ont d'ailleurs aucun rapport avec celui des Boschismans, et jusque chez certains Européens de l'époque actuelle.

L'entrecroisement des caractères entre les groupes humains ressort bien plus vivement encore de la comparaison des données numériques recueillies chez un certain nombre d'entre eux. Je me borne pour le moment à donner les résultats auxquels conduit l'étude de la taille lorsqu'on place en série les nombres qui la représentent. Plus tard nous rencontrerons bien d'autres exemples.

Je reproduis ici le tableau publié dans le *Voyage de la Novara* par le Dr Weisbach. J'ai ajouté aux chiffres du savant autrichien quelques données relatives surtout aux plus petites races. J'ai en outre inscrit les maxima et les minima quand j'ai pu me les procurer, parce qu'ils font sentir mieux encore que les moyennes l'étendue de la variation.

#### Taille de diverses races humaines.

Boschisman (min.)	{	1,000	Juags	{	1,561
Eskimeau (min.)			Aëtas (max.)		
Obongo (jeune)		1,360	Aymarar (moy.)		1,363
Boschismans (moy.)	}	1,370	Allemands (min.)	}	1,570
Mincopie (min.)			Tartares d'Orotschi		
Lapons (min.)		1,380	Kamschadales		
Aëtas (min.)		1,396	Malais de Malacca		
Sémangs (min.)		1,420	Dayaks (min.)		1,574
Mincopies (moy.)		1,436	Australiens (min.)		
Boschisman (max.)		1,445	Néocalédoniens (min.)		
Guanches		1,447	Cochinchinois (moy.)		1,575
Sémangs (moy.)		1,448	Transgangiens (moy.)		
Sémangs (max.)		1,473	Vanikoriens		1,583
Mincopies (max.)		1,480	Timoriens		1,586
Aëtas (moy.)		1,482	Amboiniens		1,595
Fuégiens (min.)		1,488	Péruviens		
Papouas		1,489	Battas		
Chinois (min.)		1,520	Malais (moy.)		1,597
Patagons (min.)		1,530	Nicobariens		1,599
Lapons (moy.)		1,532	Australiens (moy.)		
Aymarar (min.)		1,537	Quichnas		1,600
Slaves (min.)		1,540	Anglais (min.)		
Français (min.)		1,543	Pouleyers (moy.)		1,610
Javanais (min.)		1,549	Lapons (max.)		1,613
Nègres (?)		1,555	Tahitiens (moy.)		1,614

Australiens (moy.)	1,617	Somalis	1,690
Toulcouis	1,620	Néozélandais	1,695
Guaranis		Puelches	
Papous de Vaigiou	1,624	Nègre Comma	1,700
Mincopies (max.)		Tahitiens (min.)	
Fuejiens (moy.)	1,625	Lettes	
Californiens		Insulaires de Rotuma	1,701
Madurais		Courouglis (moy.)	
Cingalais		Roumains d'Autriche	1,702
Ando-Péruviens	1,627	Kabyles (moy.)	1,703
Français du Midi	1,630	Carolins	1,705
Chinois (moy.)		Mariannais	1,708
Nicobariens	1,631	Anglais (max.)	
Belges (min.)	1,632	Eskimaux du détroit	1,714
Slaves d'Autriche (min.)	1,634	de Kotzebuc	
Roumains d'Autriche	1,635	Australiens (max.)	
Magyars		Pottowatomis	
Juifs	1,637	Carabes	1,727
Dravidas (moy.)	1,640	Rarakaiens	
Araucans	1,641	Tschuwaches	1,728
Bavarois	1,643	Patagons (moy. d'ORB.)	1,730
Antisiens	1,645	Tscherkesses	1,731
Fuejiens (max.)	1,650	Patagons (moy. d'URV.)	1,732
Crees		Sepoys du Bengale	1,733
Dayaks (max.)		Chinois (max.)	1,744
Bugis	1,653	Niquallis	1,752
Nègres (?)	1,655	Hawaïens	1,755
Français (classes ouvr. moy.)	1,657	Néozélandais	1,757
Allemands d'Autriche	1,658	Patagons (moy. MUSTER.)	1,770
Eskimaux de l'île Melville	1,659	Allemands (max.)	
Roumains (min.)	1,660	Polynésiens (moy.)	1,776
Fuejiens (max.)	1,663	Pitcairniens	1,777
Chiquitos		Roumains (max.)	1,780
Hottentots		Ojibbeways (moy.)	1,781
Français du Nord	1,665	Agaces des Pampas	
Arabes d'Algérie		Néocalédoniens (max.)	1,785
Néocalédoniens	1,670	Tahitiens (moy.)	1,786
Moxos	Insulaires des Marquises		
Pampéens (moy.)	1,673	Insulaires de l'île Stewart	1,789
Eskimaux de Savage-Island		Cafres	
Hawaïens	1,676	Hollandais	
Néocaliforniens		Belges (max.)	
Malais de Soolo		Slaves (max.)	
Slaves d'Autriche (moy.)	1,678	Aymarais (max.)	1,800
Russes		Insulaires des Mar-	
Javanais	1,679	quises (max.)	
Allemands	1,680	Tahitiens (max.)	1,803
Nègres		Néozélandais	1,815
Charruas		Mhaya	1,841
Français (classes aisées moy.)	1,681	Carabes	1,868
Ojibbeways (min.)	1,682	Ojibbeways (max.)	1,875
Natifs de Madras		Insulaires de Schiffer	1,895
Fijiens	1,684	Néozélandais (max.)	1,904
Nègres de Sokoto	1,685	Patagons du Nord (max. d'ORB.)	1,915
Belges (moy.)	1,686	Patagons du Sud (max. MUS-	
Anglais (moy.)	1,687	TERS.)	1,924
Indiens des Pampas	1,688	Insulaires de Schiffer	1,930
Insulaire des Marquises	1,689	Insulaires de Tongatabou	
Eskimau de Boothiasund			

On voit à quels étranges rapprochements, à quel singulier mélange conduit la considération de la taille. Les nombres qui

représentent la capacité du crâne, les indices céphaliques, le poids du cerveau distribués de même en série font ressortir le même résultat, comme on le verra plus loin.

Il faut remarquer en outre que les moyennes sont en très-grande majorité dans ce tableau. Or, on voit que les écarts entre ces moyennes sont moindres que les écarts entre le maximum et le minimum d'une même race, si bien que des races parfois très-éloignées viennent s'intercaler entre eux.

Et maintenant que l'on compare par la pensée, non plus ces groupes, mais les individus qui les composent. N'est-il pas évident que, si on les rangeait par rang de taille, on passerait de l'un à l'autre avec des différences moindres d'un millimètre et n'est-il pas évident aussi que la confusion deviendrait encore bien plus grande qu'elle ne le paraît dans le tableau ?

Eh bien, je le demande à quiconque s'est quelque peu occupé de zoologie et de zootechnie, est-ce dans un ensemble d'*espèces* que les affinités les plus évidentes seraient rompues par l'application de ce procédé ? N'est-ce pas au contraire dans les ensembles de *racés* qu'on retrouve des faits tout pareils, comme chez le chien par exemple où le grand dogue et le doguin, le lévrier de Saintonge et la levrette de salon, le grand et le petit danois se trouveraient également séparés les uns des autres par une foule d'autres races, si on ne tenait compte que de la taille.

L'entrecroisement et la fusion des caractères si marqués entre groupes humains sont inexplicables si on considère ces groupes comme des *espèces*, à moins d'admettre que les rapports morphologiques entre ces *espèces humaines* sont d'une nature tout autre que celle des rapports de même nature existant entre les *espèces animales*. Mais cette *hypothèse* fait de l'homme une *exception*. Nous avons donc le droit de la regarder comme *fausse*.

Au contraire si l'on ne voit dans ces groupes que des *racés d'une seule espèce*, tous ces faits d'entrecroisement, de fusion, concordent avec ce que nous montrent les animaux et font rentrer l'homme dans les lois générales ou, si l'on veut, dans les faits généraux. C'est donc là qu'est la vérité.

Ainsi sans sortir des *considérations morphologiques*, qui répondent à la *notion de ressemblance* contenue dans la définition de l'espèce, nous serions en droit de conclure en faveur du monogénisme. Mais, pour confirmer ce résultat et arriver à la certitude, il faut recourir à d'autres faits, répondant à la *notion de filiation*, et chercher ce que nous apprend la *physiologie* dans les phénomènes de la *génération*.

## CHAPITRE VII

### CROISEMENT DES RACES ET DES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES ; MÉTISSAGE ET HYBRIDATION.

I. — Les unions sexuelles chez les plantes comme chez les animaux peuvent avoir lieu entre individus de *même espèce* et de *même race*, ou bien de *même espèce* mais de *racés différentes*, ou bien enfin d'*espèces différentes*. Dans les deux derniers cas il y a ce qu'on appelle un *croisement*. Ce croisement lui-même prend des noms différents selon qu'il a lieu entre *racés* ou entre *espèces* différentes. Dans le premier cas il constitue un *métissage*; dans le second cas, une *hybridation*. Quand ces unions croisées sont fertiles, le produit du métissage porte le nom de *métis*; le produit de l'hybridation, celui d'*hybride*.

Si l'on a bien compris la différence des rapports existant entre la *race* et l'*espèce*, on doit être porté à admettre que le métissage et l'hybridation ne sauraient présenter les mêmes phénomènes. L'expérience et l'observation confirment cette vue de l'esprit.

Nous avons donc dans le croisement un moyen de reconnaître si les groupes humains ne sont que des *racés d'une même espèce* ou bien des *espèces distinctes*. Il suffit pour cela d'étudier chez les autres êtres organisés et vivants les phénomènes du métissage et ceux de l'hybridation; puis de comparer aux uns et aux autres ceux qui accompagnent le croisement opéré entre groupes humains. Si dans ce dernier cas les phénomènes sont ceux qui caractérisent l'*hybridation*, on doit conclure que les groupes sont spécifiquement distincts et admettre la *multiplicité* des espèces humaines. Si le croisement entre hommes, morphologiquement différents, s'accompagne des phénomènes propres au *métissage*, on ne peut voir dans ces groupes qu'autant de racés d'une même espèce; on doit se rallier à la doctrine de l'*unité spécifique* de tous les hommes.

La question qui nous occupe devient donc toute physiologi-

que et relève uniquement de l'observation et de l'expérience. Pour la résoudre nous nous adresserons plus que jamais aux végétaux aussi bien qu'aux animaux. C'est par les phénomènes de la reproduction que les deux règnes se touchent de plus près. Ici il n'y a plus *analogie* seulement, il y a presque *identité*. Et ce n'est pas le supérieur qui s'abaisse; c'est l'inférieur qui s'élève. On dirait qu'ennobli par l'importance de la fonction, la plante, pour se reproduire devient temporairement animal.

II. — Dans les deux règnes, les unions entre *racés de même espèce*, c'est à dire le *métissage*, peut s'accomplir en dehors de toute intervention de l'homme ou être dirigé par lui. Il est par conséquent naturel ou artificiel.

Le métissage entre végétaux n'a pu être reconnu qu'à la suite de la distinction des sexes, faite en 1744. C'est à Linné que revient l'honneur de cette grande découverte. Il en comprit sur-le-champ toute la portée et se l'exagéra même, comme nous le verrons tout à l'heure. Linné admit que les unions croisées, observées depuis des siècles chez les animaux, devaient se reproduire entre les plantes et il expliqua ainsi l'apparition de tulipes flambées au milieu de plates-bandes primitivement composées de fleurs unicolores. L'observation, l'expérience ont mille fois confirmé les premières vues du fondateur des sciences naturelles. On a reconnu de plus que le croisement peut s'accuser dans toutes les parties du végétal par un mélange de caractères semblable à celui qu'avait trahi la coloration des tulipes. M. Naudin entre autres, qui dans une seule année a suivi le développement de plus de douze cents courges, a vu les graines d'un même fruit reproduire toutes les racés que renfermait le jardin livré à ses études. Il y avait eu *superfétation*. C'est un fait d'une haute importance, car il démontre l'égalité d'action dont jouissait le pollen de toutes ces racés, si différentes l'une de l'autre morphologiquement. Rien n'accuse mieux la facilité du croisement entre *racés*.

Le métissage naturel et spontané des animaux présente les mêmes caractères. Facilité par la locomotion, il s'accomplit chaque jour dans nos maisons, dans nos basses cours, dans nos fermes. La difficulté n'est pas de croiser les racés, mais bien d'empêcher leurs mélanges et de les conserver pures. Des expériences précises faites au Muséum par Isidore Geoffroy ont montré que chez les moutons, les chiens, les porcs et les poules, le métissage entre les racés les plus différentes était toujours et certainement fécond. Ici, aussi, on constate souvent le phénomène de la *superfétation*. Des chiennes successivement courtisées par des mâles de racés diverses ont mis bas des petits qui accusaient jusqu'à trois et quatre souches distinctes. — Les choses s'étaient passées chez elles comme dans les courges de M. Naudin.

On voit que l'homme n'a dû éprouver aucune difficulté à provoquer le métissage et que, lorsqu'il a jugé bon d'y recourir

dans un but quelconque, il n'a eu qu'à le régler en choisissant les reproducteurs animaux ou végétaux. Aussi ce genre d'union est-il depuis longtemps entré dans la pratique journalière pour améliorer, modifier, diversifier de toute façon les êtres vivants sur lesquels s'exerce l'industrie humaine. — Il est inutile d'insister sur des faits connus de tous les jardiniers comme de tous les éleveurs, et je me borne à faire une remarque dont on sentira plus tard l'importance.

On a vu plus haut qu'à force de perfectionner une race animale ou végétale, on arrivait parfois à rompre l'équilibre physiologique aux dépens de la faculté de reproduction. En pareil cas, le croisement avec une autre race moins modifiée réveille d'ordinaire la fécondité éteinte. Par exemple des pores anglais importés dans le midi de la France par M. de Ginestous cessèrent de se reproduire après quelques générations. On les croisa avec la race locale plus maigre, moins précoce, et la fécondité reparut.

Tous ces faits et leurs conséquences inévitables ont été admis par tous les naturalistes qui se sont occupés de ces questions. Darwin lui-même en avait reconnu la vérité dans son bel ouvrage sur la *Variation des animaux et des plantes*. Il se bornait alors à conclure que le croisement entre certaines races de plantes est moins fécond que celui qui s'opère entre certaines autres, proposition que personne n'aura l'idée de combattre. Il est allé plus loin dans les dernières éditions de son livre sur l'origine des espèces. Sans apporter de faits précis dont la signification allât au-delà des sages conclusions précédemment admises par lui, il invoque l'ignorance où nous sommes relativement à ce qui se passe entre variétés sauvages; il conclut que l'on ne peut soutenir que le croisement entre variétés soit toujours tout à fait fertile. — C'est un de ces appels à l'inconnu, un de ces arguments où notre ignorance même est invoquée comme preuve, que l'on retrouve trop souvent chez ce penseur emporté par ses convictions. J'aurai à revenir sur ce point. Mais je constate ici que, de l'aveu même de Darwin, tous les faits connus attestent la parfaite fertilité des métis.

En résumé, le croisement *entre races*, le *métissage*, est un fait qui s'accomplit spontanément et que l'homme provoque sans la moindre difficulté; les résultats en sont aussi certains que ceux de l'union entre individus de même race; bien plus, dans certains cas la fécondité s'accroît ou reparait sous l'influence de ce croisement. — Le croisement *entre espèces*, l'*hybridation*, va nous montrer des faits absolument contraires.

III. — Comme le métissage, l'hybridation peut être naturelle ou artificielle.

La première est tellement rare que des naturalistes éminents ont mis en doute sa réalité. Toutefois on en connaît, selon M. Decaisne, une vingtaine d'exemples bien avérés chez les végétaux. — Qu'est ce chiffre comparé à celui des milliers de métis

qui naissent chaque jour sous nos yeux! — Et pourtant les conditions matérielles de fécondation sont identiquement les mêmes pour les races et pour les espèces, et nos jardins de botanique, groupant à côté les unes des autres une multitude de ces dernières, facilitent encore le croisement.

Entre animaux sauvages et vivant en liberté l'hybridation est plus rare encore. On n'en connaît pas d'exemple chez les mammifères au dire d'Isidore Geoffroy, dont l'expérience a ici une double autorité. La classe des oiseaux seule présente quelques faits de cette nature, rencontrés presque tous dans l'ordre des gallinacés. D'après Valenciennes on n'en connaît pas chez les poissons. — Quand la domestication et la captivité interviennent, les croisements spontanés entre espèces différentes sont un peu moins rares.

L'intervention intelligente de l'homme a multiplié d'une manière remarquable les unions de ce genre surtout chez les végétaux, mais elle n'a pu en étendre les limites. Linné avait cru possible un croisement entre espèces de familles différentes. Mais dès 1761 Kœlreuter montra qu'il s'était trompé. De ces études continuées pendant 27 ans, de celles de M. Naudin, son digne émule, il résulte que le croisement artificiel ne réussit *jamais* entre espèces de familles différentes et *très-rarement* entre espèces de genres différents; qu'il est toujours très-difficile et demande pour être mené à bien les plus minutieuses précautions; qu'il échoue souvent entre espèces de même genre en apparence très-voisines, enfin qu'il est des familles entières où l'hybridation est impossible. Parmi ces dernières figure celle des cucurbitacées si bien étudiée par M. Naudin et où nous avons vu le métissage le plus absolu s'accomplir spontanément. — On ne saurait imaginer, on le voit, de contraste plus complet.

Ce contraste s'accroît jusque dans les moindres détails. Par exemple, toute fleur ayant subi même le moins possible l'action du pollen de sa propre espèce devient absolument insensible à l'action d'un pollen étranger. — Quelle différence avec l'égalité d'action que nous ont montrée les divers pollens des races les plus éloignées!

Tous les expérimentateurs s'accordent en outre à déclarer que même dans les unions entre espèces ayant le mieux réussi, la fécondité est à peu près toujours diminuée et souvent, dans des proportions énormes. Une tête de pavot somnifère contient habituellement deux mille graines et plus. Dans un hybride de cette espèce Goertner n'en trouva que six qui fussent venues à bien. Toutes les autres avaient plus ou moins avorté. — Ici encore quel contraste avec le métissage ramenant la fécondité chez les pores anglais de M. de Ginestous!

L'hybridation présente chez les animaux exactement les mêmes phénomènes que chez les végétaux. L'homme en détournant, en trompant des instincts impérieux, a pu multiplier les croisements entre espèces. Mais il n'a pu reculer les limites

fort étroites auxquelles s'arrête ce phénomène. Pas une union féconde n'a eu lieu d'une famille à une autre; de genre à genre elles sont extrêmement rares; d'espèce à espèce même elles sont loin d'être nombreuses, fait d'autant plus remarquable que l'hybridation animale date de loin. Le mulet était connu des Hébreux antérieurement au temps de David, et des Grecs à l'époque d'Homère; les *titires* et les *musmons*, produit du croisement du bouc avec la brebis et du bélier avec la chèvre, ont reçu leurs noms distinctifs des Romains.

L'incertitude des résultats est encore un point sur lequel se ressemblent l'hybridation animale et végétale. La même expérience faite avec le même soin, par des expérimentateurs également habiles, tantôt échoue et tantôt réussit sans qu'on puisse en reconnaître les causes. Buffon et Daubenton ont maintes fois tenté de reproduire les *titires* et les *musmons*. Ils y sont parvenus deux fois; Isidore Geoffroy a toujours échoué. Le croisement du lièvre et du lapin, tenté des milliers de fois sur une foule de points du globe, paraît n'avoir été obtenu que quatre ou cinq fois au plus. Le prétendu croisement du chameau et du dromadaire admis par Buffon et invoqué par Nott est certainement une fable, d'après les détails qu'a bien voulu me donner M. de Khanikoff et que j'ai publiés ailleurs. En somme, de tous les faits connus on peut tirer cette conclusion, qu'il n'existe que deux espèces de mammifères, l'âne et le cheval, dont le croisement soit fécond à peu près partout et toujours.

En résumé le croisement *entre espèces*, l'*hybridation* est un fait extrêmement exceptionnel chez les végétaux, chez les animaux livrés à eux-mêmes; dans les deux règnes l'homme ne le produit que difficilement et entre un nombre d'espèces très-restreint; quand il parvient à le produire la fécondité est diminuée à peu près constamment et le plus souvent dans une proportion très-considérable.

## CHAPITRE VIII

### CROISEMENT DES RACES ET DES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES; MÉTIS ET HYBRIDES; RÉALITÉ DE L'ESPÈCE.

I. — Dès le premier degré, dans l'union du père et de la mère empruntés à deux souches différentes, la race et l'espèce nous montrent donc des phénomènes fort distincts et caractéristiques. Nous allons voir cette opposition s'accroître encore chez les produits de ces unions, chez les *métis* et les *hybrides*.

La nature mixte de ces êtres soulève plusieurs questions. Je me borne à examiner celles qui touchent à la filiation et ont par cela même pour nous un intérêt direct. On peut les formuler d'une manière générale dans les termes suivants: se forme-t-il naturellement ou peut-on obtenir artificiellement des *racés métisses*, c'est-à-dire dérivant de *deux races* distinctes, et des *racés hybrides*, c'est-à-dire nées du croisement de *deux espèces*? En d'autres termes encore, les métis et les hybrides conservent-ils pendant un nombre indéfini de générations, la faculté de se reproduire et de transmettre à leurs descendants les caractères mixtes qu'ils tiennent du premier père et de la première mère ayant servi au croisement?

II. — Quand il s'agit de métis il n'y a pas de doute possible. Une expérience journalière s'accomplissant sans cesse, souvent sans l'intervention de l'homme, parfois malgré ses précautions, atteste que les métis de première génération sont aussi féconds que les parents, et transmettent à leurs fils une fécondité égale. Nos jardiniers, nos éleveurs mettent à chaque instant à profit cette propriété du métissage pour varier, modifier ou améliorer à leur point de vue les plantes ou les animaux sur lesquels porte leur industrie; les expériences précises de Buffon, des Geoffroy Saint-Hilaire père et fils, le témoignage de Darwin, bien significatif ici, mettent hors de doute que les unions de race en race restent fécondes, quelques différences morphologiques qu'il existe entre elles. Je me borne à citer un exemple emprunté à Darwin.